AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le "Bulletin" est mensuel.--Le jour de publication est sixé au 25 de chaque mois. L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance:

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration du journal, à Adolphe Ouimet, Editeur-Propriétaire du "Bulletin de l'Union-Allet," Montréal, 22, Rue St. Gabriel.

ANNONCES.

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW YORK

JOHN D. KEILEY, Jr., Chairman.

JOHN McANERNEY, Jr., Recording Secretary.

HAROLD HENWOOD, Corresponding Secretary.

PATRICK FARRELLY, Treasurer.

The object of this Association is to afford aid to the wounded, or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders, who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority, fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for these armed Champions of Religion, will be gratefully received, und acknowledged, publicly or privately, according to request. They may be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

B. WOLFF

FABRICANT DE CHAINES D'OR SPECIALITES

CHAINES DE ST. PIERRE

En or de \$20; En argent de \$5.00 et au-dessus

EPINGLE POUR CRAVATE

DITE DE ST. PIERRE

En or de \$2.50; En argent de \$1.00 et au-dessus

68 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Conditions faciles pour le Commerce.

AVIS AUX ABONNES.

Les personnes qui ont renvoyé le second numéro du "Bulletin" sont priées de vouloir biennous renvoyer le premier numéro.

Nous avertissons aussi toutes les personnes qui ont reçu le premier et le second numéro, que leur nom étant entré dans nos livres, et qu'un laps de temps de quatre mois s'étant écoulé depuis la publication du premier numéro, nous ne recevors pas le renvoi du troisième numéro sans en recevoir le montant d'une piastre, prix de l'abonnement d'un an.

Cette condition est de rigueur et aucune exception n'y sera faite.

ANNONCES.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette institution, les directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amuteurs d'escrime, (de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à évair joie.

Le mattre d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jeudis de 8 à 11 heures: Le professeur de boxe, les Mardis, Jeudis et Samedis aux mi mes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'escrime et de boxe, devront s'entendre avec le profesteur pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$4.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9. heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et deconversation, au Plano et à la saile de tir.

Officiers du Casino pour l'anné 1874.

	•)	ſ.	3	is Kad	N,	Gérant.
	F. A. QUINN		ŀ	•			•	•]	1	•
	D. Pelletirr									
	A. OUIMET									•
	ALF. LAROCQUE, JR.									
	P. C. Dufresne	•	•	•	•	•	•		ŀ	Directeurs.
	G. A. Drolet				•	1,	•			
	Jos. Champagne					•	•	•		
	G. Boivin.,		•	•	•	•	٠	•		
Ľ.	NAP. ARCHAMBAULT.					•	•	.]		